

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com

Juillet 2011 N°19



Aubignas : le « fort » (église et château) dominant le village.

Éditorial

Chers amis,

Depuis plusieurs années, vous pouviez voir, au bas de la dernière page de notre bulletin, les logos du Conseil général de l'Ardèche et du Sithere, témoignant du partenariat conclu avec ces deux organismes. Aujourd'hui, vous avez remarqué, en tête de la première page, un symbole nouveau ; c'est le logo de la Sauvegarde. Avoir un logo nous apparaissait de plus en plus nécessaire, pour nous donner une image et pour signer notre participation à des manifestations ou à des publications.

Il existe désormais, conçu avec l'aide d'une agence de communication amie.

Regardez-le : sa forme courbe évoque l'ondulation d'une bannière où se profile la silhouette d'une tour, de toits et d'une église, symboles du patrimoine traditionnel que nous sauvegardons. S'y ajoute la silhouette d'une usine avec sa haute cheminée, comme il y en a tant dans nos vallées, emblème du patrimoine industriel dont nous sommes de plus en plus appelés à nous occuper.

Ce logo a été étudié pour pouvoir être utilisé en noir et blanc, comme c'est le cas sur ce bulletin. Mais il prend une signification plus riche encore quand le bleu remplace le noir. Cette couleur est en effet associée à bien des vertus : fidélité, loyauté, générosité, sérénité... En avons-nous conscience quand nous l'avons choisie à une large majorité ?

Mais assez parlé de l'étiquette. Voyons maintenant le contenu du colis.

Vous trouverez dans ce bulletin un écho synthétique de notre assemblée générale du 9 avril à Ozon et des visites qui lui

étaient associées, sur les rives et coteaux ensoleillés d'Empi et Riaume, où vous étiez venus nombreux.

Des paysages ensoleillés, nous en connaissons d'autres au cours des prochains mois, mais la Sauvegarde ne se laissera pas pour autant aller à un farniente de saison. Il y aura, en effet, nos deux sorties estivales traditionnelles et très attendues : le rendez-vous amical et culturel du Chaussadis et la riche journée avec l'Amicale des Ardéchois à Paris. Et, en plus, nous aurons cette année deux colloques, dont vous trouverez ci-joint programmes et bulletins d'inscriptions : le colloque de Joviac, fin juillet, et les journées découverte des monastères de la Montagne, début septembre. En attendant l'automne et de nouvelles découvertes.

C'est donc avec confiance que je vous salue un été riche et heureux.

Le président
Pierre Court

Sommaire

p 2 - Rendez-vous de la Sauvegarde : Aubignas - Église Saint-Étienne de Mélas

p. 6 - Compte rendu de l'assemblée générale (9 avril 2011)

p. 8 - Visite-conférence : Église Saint-Martin de Vion - Saint-Vallier.

p. 11 - Patrimoine Rhônalpin

p. 12 - Calendrier des sorties - Colloque de Joviac -

Colloque « À la découverte des monastères de la

Montagne » - Cession de monuments historiques de l'État.

Les Rendez-vous de la Sauvegarde

Aubignas - Église Saint-Étienne de Mélas (12 mars 2011)

AUBIGNAS

Nous sommes accueillis à Aubignas par le maire, M. Christian Bosquet et par M. Yontchev, président de l'association « La Pie sur l'Amandier ».

M. Yontchev nous présente en quelques mots l'association qu'il préside et dont plusieurs membres vont se mobiliser toute la matinée pour nous guider à travers leur village. Celle-ci « a pour but de contribuer au développement touristique et culturel d'Aubignas, ainsi qu'à la protection de son patrimoine et de son environnement ». C'est ensuite au tour du maire de brosser succinctement le tableau de sa commune, qui compte actuellement 400 habitants, dont une cinquantaine *intra muros*. Aubignas était très connue et beaucoup plus peuplée à l'époque de l'exploitation du basalte. De nos jours, l'activité agricole est à dominante viticole, mais comporte aussi une part d'élevage. Il existe également une zone artisanale. L'école compte 25 élèves. Pour encourager le tourisme, la municipalité a installé une douzaine de gîtes, dont deux dans l'ancien château. Le tissu associatif est très présent, en particulier grâce à l'action de « La Pie sur l'Amandier »

Pris par d'autres obligations, M. Bosquet nous quitte, non sans nous souhaiter une excellente visite de son village, et M. Yontchev reprend la parole pour nous situer plus précisément Aubignas.

Le village est installé à 307 mètres d'altitude dans une dépression marneuse ouverte vers le sud, au pied du plateau basaltique du Coiron qui le protège du froid apporté par les vents dominants venus du nord. Remarque qui suscite les exclamations de l'assistance, car aujourd'hui, c'est un vent glacial venu du sud qui balaie le parking sur lequel nous sommes rassemblés ! Se tournant vers le Coiron, M. Yontchev nous fait remarquer que l'on aperçoit bien la ligne qui sépare la coulée basaltique de son soubassement marno-calcaire.

De nombreuses sources alimentent plusieurs ruisseaux, dont le Frayol.

L'industrie du basalte

La municipalité d'Aubignas a pris l'heureuse initiative de créer à l'entrée du village un espace qui, à l'aide de panneaux explicatifs détaillés et illustrés de photos d'époque, ainsi que d'échantillons des produits fabriqués à partir du basalte, montre ce que fut cette industrie, source d'une activité importante pour cette petite commune. Et, ce qui ne gêne rien, cet espace est aménagé de manière très plaisante, avec un sol gravillonné, plusieurs arbres, dont un vieux mûrier au tronc noueux, témoin de l'époque de la sériciculture, des bordures fleuries de plantes méditerranéennes et des bancs.

néennes et des bancs.

Avant que nous ne visitions cet espace, M. Alain Floribert, ancien maire d'Aubignas, dont l'activité professionnelle s'est exercée au sein de l'usine de basalte, évoque pour nous cette période florissante de l'histoire de son village.

L'extraction du basalte du Coiron a commencé, après la première guerre mondiale, à Rochemaure. On faisait alors « du caillou », c'est-à-dire que le matériau extrait était concassé en vue de son utilisation pour des revêtements routiers et comme ballast pour le chemin de fer. Un wagonnet rempli de ce « caillou » trône au milieu de

l'espace muséal sous le vieux mûrier. Mais le gisement de Rochemaure s'est trouvé rapidement épuisé et une nouvelle carrière a été ouverte à Aubignas. Dès la mise en service de celle-ci, on a cherché des usages pour la partie du basalte extrait dont la qualité était insuffisante pour les routes ou le chemin de fer, ce que l'on appelait le troisième ou quatrième choix. La solution fut d'en faire du béton par addition de ciment provenant des usines Lafarge de Viviers et de Cruas. L'usine de la Société des Basaltes Français, devenue ensuite Société Nouvelle des Basaltes, puis Basaltine en 1975, était installée au bord de la route nationale, près de la gare qui existait à l'époque. L'exploitation de la carrière d'Aubignas dura de 1929 à 1936 ; elle cessa lorsque l'extraction fut rendue

trop difficile par l'importance de la couche de terre qui recouvrait le basalte. Une nouvelle carrière fut alors ouverte à Saint-Jean-le-Centenier, dont l'exploitation dura jusqu'en 1982.

Un des panneaux de « l'espace basalte » nous renseigne de façon détaillée sur les différents produits réalisés et la diversité de leurs usages, un peu partout dans le monde. Ils trouvèrent leur emploi aussi bien dans le domaine de l'urbanisme que dans l'industrie, la marine, l'aviation... Dans le premier cas, il s'agissait notamment de bordures de trottoirs, de dallages divers qui se retrouvèrent à Paris, sur les Champs-Élysées, à Bordeaux, Lyon et quantité d'autres villes de France. Pour l'industrie, on cite notamment l'utilisation du béton de basalte d'Aubignas dans de nombreuses fonderies d'aluminium en France, mais aussi en Espagne, en Grèce, en Norvège, en Pologne et jusqu'en Amérique du sud. Il servit à faire des bordures de quai au Canada, on le retrouve dans les digues du Nil en Égypte, au barrage de Serre-Ponçon, sur le tarmac de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry...

Ce fut donc une industrie florissante et l'on ne s'étonne pas en apprenant que l'usine d'Aubignas employait près de 200 personnes entre 1960 et 1967.

Comme partout, la mécanisation des procédés de fabrication entraîna d'abord une réduction importante du per-



N. Yontchev, président de « La pie sur l'aman-dier » (à gauche) et le maire, C. Bosquet.

sonnel, puis l'épuisement du gisement de basalte conduisit à une cessation définitive d'activité. Après d'importants licenciements en 1995, l'usine de « la Basaltine » fut fermée le 1er janvier 2005.

Les chartes

Nous nous dirigeons maintenant vers la mairie où va nous être présenté un remarquable ensemble de documents conservés dans les archives communales ; il s'agit d'une dizaine de manuscrits sur parchemin, qui s'échelonnent du début du XIV^e à la fin du XVI^e siècle.



Devant les chartes

Selon Michel Noir, historien local, certains de ces rouleaux sont formés de plusieurs peaux reliées par des lanières et, déroulés, atteignent plusieurs mètres pour deux d'entre eux¹. Beaucoup de ces documents sont malheureusement en très mauvais état et déjà en 1985 cet auteur écrivait : « On peut souhaiter qu'une action de restauration et de conservation soit au plus tôt entreprise »... Leur extrême fragilité n'a évidemment pas permis de nous présenter ces parchemins déroulés. Parmi ces manuscrits, presque tous rédigés en latin, on trouve des chartes par lesquelles le seigneur du lieu accorde certaines franchises aux habitants, un compoix de 1614, un acte du XIV^e siècle relatif aux réparations à faire au fort, etc.

Le village

C'est en deux groupes, pilotés par des membres de « La Pie sur l'Amandier » que nous visitons ensuite ce pittoresque village qui « est resté de nos jours un exemple typique de *castrum* avec un bourg castral bien conservé, enserré dans une enceinte encore bien visible avec une tour d'angle et une porte. »²

Le village est dominé par un imposant bâtiment, communément appelé « le fort », qui comprend un château flanqué de deux tours et l'église qui lui est accolée. Entièrement construit en basalte, comme tout le reste du village, il a connu de très nombreux remaniements au cours des siècles.

1- Noir Michel, « Les chartes d'Aubignas (1303- 1455) », *Rev. de la Société des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg*, 41, 1985, p. 48-57.

2- Delubac Guy, « De châteaux en églises sur le Coiron », *Pays d'Ardèche, Le Coiron, terre d'Histoire, territoire de projets...*, Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, Privas, 2008 et www.patrimoine-ardeche.com

L'église a déjà été présentée dans le n° 16 (octobre 2010) de « Patrimoine d'Ardèche ». Rappelons néanmoins ses caractéristiques essentielles. Probablement contemporaine du château (XIII^e siècle), elle a connu, elle aussi, de nombreuses évolutions ; en particulier au XIV^e siècle l'abside a été englobée dans une épaisse construction en forme de tour à l'occasion du renforcement des remparts du village. Mais ces transformations n'ont guère affecté l'intérieur de l'édifice qui présente toutes les caractéristiques habituelles des petites églises romanes du Vivarais méridional : nef haute et étroite voûtée en berceau, renforcée par des doubleaux s'appuyant sur des piliers engagés, murs latéraux avec arcs de décharge. Le chœur est formé d'une abside semi-circulaire et d'une courte travée. En pénétrant dans cette église, on est surpris par l'emploi exclusif du calcaire et non plus du basalte et par l'élégance de cette construction que ne laisse guère présager l'aspect massif de l'édifice. L'abside est animée d'arcatures en plein cintre dont trois reposent sur un mur bahut. Sous la conduite de nos guides, nous allons maintenant parcourir les rues du village. Mais avant de pénétrer dans l'ancien bourg castral, nous apercevons le « second château », avec sa tour carrée et son logis construit sur un étage de soubassement. Édifié à la fin du XVI^e siècle par le seigneur Alexandre du Cheylard à la suite de la destruction du château primitif lors des guerres de Religion, il a, lui aussi, été très remanié au XIX^e siècle.

Nous franchissons ensuite la porte occidentale du bourg castral, conservée, mais qui a été élargie ; d'un côté, on y voit encore un gond et les cavités où venaient se loger les barres de fermeture. La première impression qui se dégage en visitant ce village est celle d'une parfaite homogénéité due à l'emploi exclusif du basalte pour les constructions, toutes couvertes de tuiles rondes.



Église d'Aubignas : l'abside fortifiée

Comme nous l'avons déjà remarqué pour le second château, la forte déclivité du terrain a conduit à construire les étages des maisons sur des soubassements plaqués contre la pente, étages que l'on atteint par des marches extérieures irrégulières. Les rues fort étroites, elles aussi pavées de basalte et presque exclusivement piétonnes, se faufilent entre ces maisons en suivant généralement les lignes de niveau ; elles sont reliées par des venelles très pentues, enjambées par des arcs de soutien ou des passages couverts. Il ne subsiste que peu de vestiges du rempart, en dehors de la porte que nous venons de franchir et d'une tour d'angle au sud-ouest ; son tracé se suit néanmoins facilement, ne serait-ce que par l'existence de nombreuses ruelles en impasse qui, à l'origine, butaient contre lui.

Dans la « rue longue », nous sommes surpris par un four à pain en encorbellement qui débord sur la moitié de la largeur de la rue ; il en existe un autre à l'intérieur de l'enceinte. On remarque aussi une belle fenêtre décorée d'un arc en accolade, signalant une maison de la fin du xv^e siècle.

Avant que ne se termine cette visite au parcours sinueux et accidenté, nous voyons l'abside de l'église, fortifiée au



Four à pain dans une rue du village

xiv^e siècle, qui se présente comme un énorme bloc de maçonnerie de forme tronconique.

Il est temps maintenant de rejoindre, à l'entrée du village, dans le bâtiment mairie-école de la fin du xix^e siècle, la salle de la cantine scolaire que M. le maire a bien voulu mettre à notre disposition pour notre repas « tiré du panier ».



Nous tenons à lui renouveler ici les remerciements de la Sauvegarde pour son accueil chaleureux, remerciements à partager avec les membres de « La Pie sur l'Amandier », M. Nicolas Yontchev, Mme Annick Hugon et M. Alain Rivier, qui ont consacré leur matinée à nous faire découvrir leur beau village.

Sources

- Chabali M. *et al.*, dans *Inventaire topographique du canton de Viviers*, Paris, Imprimerie nationale, 1989.
- Laffont (Pierre-Yves), *Atlas des châteaux du Vivarais (xe-xiii^e siècles)*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (DARA), Châtillon-sur-Chalaronne, Imprimerie Multitude, 2005.

Marie et Paul Bousquet

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DE MÉLAS

En ce début d'après-midi pluvieux, Michel Robert, notre ancien vice-président, attendait le groupe pour une présentation toute personnelle de l'église Saint-Étienne de Mélas, « une des plus intéressantes du Vivarais par son architecture, mais aussi par les questions qu'elle pose aux archéologues. »³

Les lignes qui suivent contiennent l'essentiel de son intervention.

Le touriste allant du Teil vers Aubenas ne la voit pas. Celui qui en revient va trop vite, l'aperçoit mais, poussé par d'autres qui vont encore plus vite, hésite à s'arrêter. Et, quand dans quelques années la RN 102 sera déplacée, personne ou presque ne passera plus devant l'église de Mélas.



Église Saint-Étienne de Mélas

C'est grande misère de voir cette œuvre d'art exceptionnelle ignorée par la quasi-totalité des touristes et la grande majorité de la population locale.

Et pourtant elle fut remarquée par Prosper Mérimée et classée « monument historique » en 1868 ; elle est la sixième en date sur les quelques cent qui figurent aujourd'hui sur la liste, compte non tenu des monuments simplement inscrits ; le Teil possède donc l'un des plus précieux fleurons d'architecture et d'histoire du département.

Certes, durant les années quatre-vingt-dix, un effort est entrepris pour la faire connaître : une plaquette est éditée, des panneaux publicitaires sont apposés, un éclairage extérieur fonctionne durant la saison touristique, un éclairage sur minuterie est installé à l'intérieur ainsi qu'un texte de présentation ; les résultats ne sont pas au niveau des espérances.

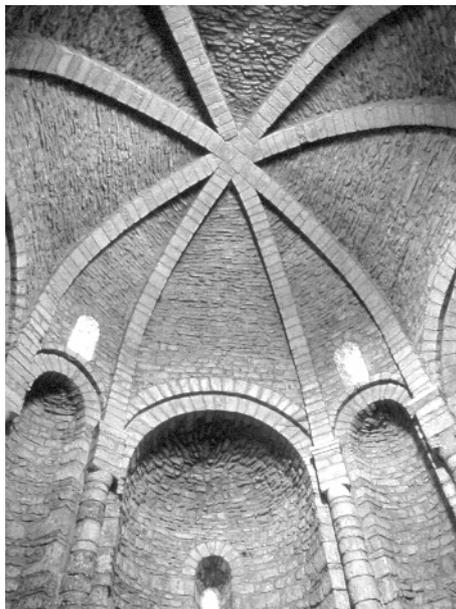
La cité d'Alba se dota d'un évêque dès la fin du iv^e siècle puis, pour des raisons que nous ignorons encore aujourd'hui, le siège épiscopal fut transféré à Viviers vers 470/475.

Plusieurs historiens ont prétendu qu'entre Alba et Viviers, l'évêque s'installa quelques années à Mélas du fait de l'existence en ce lieu d'un baptistère, construction qui devait être, dans les premiers siècles de la chrétienté, proche de l'église cathédrale ; hypothèse séduisante pour les Teillois qui verraient ainsi Mélas s'élever dans la hiérarchie. Nombreux sont les visiteurs cultivés qui, voyant ce bel édifice octogonal de l'extérieur s'écrient : « Contemporain de Ravenne ! ». On aimerait qu'ils aient raison, mais on doit tempérer leur émotion en leur faisant remarquer que les mosaïques sont absentes et que l'on ne sait rien du décor intérieur détruit lors du piquage de l'en-

3- Bousquet Marie et Paul, *Églises romanes en Ardèche*, double DVD, Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche, 2008.

duit entre 1872 et 1878 pour mettre au jour le petit appareil en maçonnerie que l'on voit aujourd'hui. Même persuadés qu'il s'agit bien d'un baptistère et non d'une chapelle funéraire, autre hypothèse émise, nous ne savons rien de ses origines.

À propos de cet édifice de plan octogonal :



Mélas - La chapelle octogonale

La date de sa construction et son affectation divisent toujours les spécialistes qui émettent cependant quelques hypothèses, montrant à quel point la situation demeure complexe : « [...] il est admis aujourd'hui de voir dans l'édifice une chapelle funéraire du premier art roman (décor des chapiteaux et nervures plates de la voûte) [...] »⁴ ; suite aux fouilles archéologiques effectuées de 1944 à 1948 avec

la mise au jour d'un ancien cimetière et d'une cuve ovale en son centre, « on retiendra l'hypothèse de la construction, au début du XI^e siècle, d'une chapelle isolée ayant servi de baptistère à une époque indéterminée. » (*ibid*)

Vers 550, d'après les écrits rapportés par l'évêque Thomas II dans la *charta vetus*, une riche et pieuse dame du nom de Frédégonde fit construire un monastère de femmes à Mélas, dédié à saint Étienne et saint Saturnin ; bien qu'aucune trace n'en ait subsisté, on peut émettre l'hypothèse de sa destruction et d'une reconstruction au même emplacement, avec la nef nord de l'église dont nous allons parler ci-après.

En effet, Mélas n'est pas que l'édifice octogonal supposé être un baptistère ou une chapelle funéraire, c'est aussi l'église paroissiale saint Étienne et saint Saturnin, vocables faisant référence au monastère de Frédégonde.

L'église se compose de deux nefs et d'un bas-côté sud construit entre 1872 et 1878 qui s'ouvre sur la nef centrale par deux ouvertures en plein cintre percées à la même époque ; dans la continuité, la nef centrale et la nef nord seront reliées de la même façon. L'accès à l'édifice octogonal se fera désormais par l'intérieur, la porte d'origine étant supprimée et bouchée, les quatre volumes de ce fait communiqueront.



Le sacrifice d'Abraham

La nef principale, composée de cinq travées couvertes par un berceau brisé avec arcs doubleaux repris par des colonnes engagées, se poursuit par le chœur surmonté d'une remarquable coupole octogonale sur trompes avec base de départ rectangulaire habillée à l'extérieur par une tour massive ; une abside circulaire, couverte par un étonnant cul-de-four brisé à l'appareillage très soigné, complète l'ensemble à l'est. Comme dans toute construction romane, le décor est sobre et la lumière naturelle mesurée ; on notera quelques sculptures sur portions de corniches, un poisson (*ichtus*), par deux fois le serpent de la tentation, des décors en ovales sur bases de colonnes et surtout les chapiteaux dont deux sont historiés et représentent respectivement le sacrifice d'Abraham et le pèsement des âmes.

La nef nord pourrait avoir été rebâtie sur les bases de la chapelle du monastère précité et serait antérieure à la nef principale ; son raccordement a nécessité une couverture en demi-berceau remplaçant certainement une couverture en charpente. L'abside en cul-de-four, plus récente, est remarquable.

Michel Robert

NDLR : des travaux d'aménagements extérieurs sont prévus pour le mois de juin 2011 ; la suppression de murs modernes sur le côté sud devrait permettre une meilleure valorisation de l'édifice.

Les chapiteaux

Dans la nef principale du XIII^e construite en deux campagnes, on remarque au nord, à la deuxième travée, un chapiteau simplement décoré de feuilles plates, raides, d'un modèle déjà rencontré en Vivarais, puis à la troisième travée « le pèsement des âmes », un chapiteau maladroit dans sa composition et son style où l'on voit le Christ couronné, tenant une balance d'un bras démesuré, avec Satan à droite et un ange à gauche surveillant l'âme qui est dans le plateau.

À la quatrième travée se trouve « le Sacrifice d'Abraham », vivant et harmonieux, où l'on voit des personnages très expressifs, Abraham dont le bras est retenu par l'ange, Isaac sur le bûcher, tenu par les cheveux, enfin à droite un ange signale un bélier emmêlé dans un buisson. Ce chapiteau est à rapprocher de ceux de la première moitié du XIII^e siècle en Bourgogne.

En face, au sud, un chapiteau corinthien, avec des acanthes souples, volutes et crossettes avec

une petite tête au regard aigu, ensuite en remontant vers le chœur, un chapiteau qui montre un masque vomissant des volutes de feuillages stylisés encore proches du XI^e siècle, enfin, symétrique à celui du nord, un chapiteau à décor de feuilles un peu raides, datant la première campagne de construction de cette nef.

Christian Caillet

⁴ *Inventaire topographique du canton de Viviers*, Imp. Nationale éd., Paris 1989.

Assemblée générale annuelle

9 avril 2011 à Ozon

Avant d'ouvrir la séance, le président invite la nombreuse assistance à avoir une pensée pour ceux d'entre nous qui ont été frappés par le deuil au cours de l'année écoulée, au nombre desquels figure la famille du baron Chaurand, qui présida la Sauvegarde de 1976 à 1982.

Il remercie ensuite les élus présents : Maurice Quinkal, maire de Vion et conseiller général, qui avait assisté à notre précédente assemblée générale en ce lieu, en 2006, et Aurélie Sassolas, maire d'Ozon, qui nous accueille dans ses beaux locaux. Tous deux étaient déjà avec nous le matin, pour la visite de l'église de Vion et le maire d'Ozon nous accompagnera jusqu'à la fin de la journée, à Saint-Vallier.

Sont également remerciés Paul Bousquet, qui a guidé la visite à Vion, et Pierre Noyaret, président-fondateur de l'association « Saint-Vallier, histoire, archéologie, géologie » qui nous guidera tout l'après-midi et, déjà, nous fera, à la fin de l'assemblée générale, une brève présentation du défilé de Saint-Vallier qui s'étend à nos pieds. Sans oublier Mireille d'Augustin, organisatrice de la journée.

L'assemblée générale est déclarée ouverte.

1 - Rapport moral

Le premier objectif de la Sauvegarde est d'aider à sauvegarder, valoriser et mieux faire connaître le patrimoine bâti ardéchois, par un certain nombre d'actions qui seront évoquées plus loin.

Mais votre association joue également, et de plus en plus, un rôle de conseil et d'expert de ce patrimoine bâti, auprès de plusieurs organismes :

Organismes officiels :

- Conseil général : participation à des journées d'étude et rencontres sur le patrimoine ; aide pour la mise à jour du guide des associations du patrimoine de l'Ardèche,
- Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC),
- Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites,
- Inspection académique, groupe de travail sur l'éducation au patrimoine.

Organismes financeurs :

- Pays de l'Ardèche méridionale,
- Valence Drôme Ardèche Centre (VALDAC),
- Fondation Pays de France du Crédit agricole Sud Rhône-Alpes : jury du Comité Ardèche pour l'attribution des prix,
- Syndicat intercommunal pour le Thermalisme et l'Environnement (Sithere), avec qui nous avons signé un contrat en 2009, pour mener des actions communes.

Autres organismes :

- PNR des Monts d'Ardèche : participation à divers groupes de travail,
- Route des églises romanes de la vallée de l'Ardèche,
- Patrimoine rhônalpin, fédération d'associations patrimoniales : membre du CA.

Relations avec d'autres associations

Nous entretenons des liens et collaborons autant que possible avec plusieurs associations, notamment :

- Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme,
- Mémoire d'Ardèche et Temps présent,
- Amicale des Ardéchois à Paris,
- Vieilles Maisons françaises,
- Liger,
- Société géologique d'Ardèche,
- Fondation du Patrimoine,
- Association albenassienne des Amis du Patrimoine.

2 - Rapport d'activités

Notre précédente A.G. s'est tenue à Bourg-Saint-Andéol le 24 avril 2010. À cette occasion, Pascal Terrasse, député et président du Conseil général, avait remis à Guy Delubac la médaille d'honneur du département, en reconnaissance de son action dynamique, novatrice et remarquablement efficace pendant les dix ans de son mandat de président. *Le Conseil d'Administration* s'est réuni quatre fois à Privas.

En fin d'année votre C.A. a enregistré la démission de Michel Rouvière pour raisons personnelles. Notre ami veut en effet avoir le temps de valoriser l'immense documentation accumulée avec passion sur l'architecture rurale et la construction en pierre sèche, sujets dans lesquels il a acquis une compétence largement reconnue.

Le Comité de Communication s'est réuni huit fois à Privas, Brion ou Coux.

Aides à la restauration de monuments sur fonds publics (budgets 2009 et 2010 du C.G.)

- Moulin de la Pataudée, à Coux : restauration du bâtiment et des mécanismes ; en cours,
- Chapelle St Cerice, dite la Gleyzette, à Vogüé : façade, abside, toiture ; en cours,
- Bibliothèque de l'ex Grand Séminaire, à Viviers : restauration intérieure complète ; en cours,
- Salle des États, au château de Vogüé : restauration du dallage ; terminé,
- Boffres : consolidation d'une partie des fortifications ; terminé,
- Château de Rochebonne, à Saint-Martin-de-Valamas : consolidation de la fermeture des ruines ; attente de l'autorisation de la DREAL (site protégé),
- Chapelle des Cordeliers, à Aubenas : infiltrations d'eau dans les murs ; terminé.

Aides à la restauration sur fonds propres votées en 2010

Les subventions allouées par la Sauvegarde sur ses fonds propres ont une validité de 4 ans.

Le montant des aides versées en 2010 s'élève à 3 500 €, pour quatre tranches de travaux terminés.

Le montant des aides votées mais en attente d'exécution des travaux s'élève à 11 184 €, pour huit projets ou tranches de projets.

Le rapport financier donnera le détail de tout cela.

Dossiers soumis au Conseil général pour son budget 2011

La ligne budgétaire réservée pour les dossiers soutenus par la Sauvegarde ayant été revue à la baisse cette année (15 000 à 17 000 €, au lieu de 22 000 €), nous n'avons pu retenir que trois projets pour l'exercice 2011 :

- Église de Lagorce : restauration de l'église basse, datant du XVII^e siècle,
- Église de Beaumont : première phase de la restauration de la toiture,
- Château de Désaignes : réfection de la toiture d'une terrasse.

Ces dossiers ont obtenu l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Ils sont en attente de la décision de la commission budgétaire de mai.

D'autres projets font l'objet d'études ou de suivi de notre part, notamment :

- Le Chastelas ou Vieux Vallon, à Vallon-Pont-d'Arc,
- La restauration des fonderies de La Voulte,
- Le toit de l'église de Veyrines,
- L'église de Saint-Jean-de-Pourcharesse,
- La chapelle St Martin de Châmes, à Vallon-Pont-d'Arc,
- La chapelle ND de Cousignac, à Bourg-Saint-Andéol,
- La toiture de l'église de Prunet,
- Le vieux pont de Moulin-sur-Cance.

Actions en faveur de la connaissance du patrimoine

Visites de sites emblématiques :

- 19 mars : Jaujac (châteaux de Rochemure, de Castrevieille et du Bruget),
- 24 avril : visite de Bourg-Saint-Andéol, hors des sentiers battus,
- 27 mai : Désaignes et la Bâtie-d'Andaure,
- 20 juin : le Coiron, avec le Sithere (Mirabel, La Roche Chérie, Saint-Gineys-en-Coiron, Balmes de Montbrun),
- 11 juillet : journée champêtre du Chaussadis et abbatiale du Monastier-sur-Gazeille,
- 8 août, avec les Ardéchois à Paris : Serrières, Champagne, château de Peyraud, Gourdan,
- 25 septembre : Chalencon.

Colloque sur les moulins, les 12 et 13 juin à Albon, organisé avec MATP.

Site Internet www.patrimoine-ardeche.com qui est à la fois une présentation de l'association, une vitrine du patrimoine ardéchois et un outil de dialogue. Il connaît une belle fréquentation : près de 350 visites par jour.

Bulletin trimestriel, distribué de plus en plus largement. Il est maintenant diffusé auprès de plusieurs élus ainsi qu'auprès des établissements scolaires, via l'Inspection académique et le CDDP.

3 - Rapport financier (présenté par C. Massot, trésorière)

Comptes de l'exercice du 01.01.2010 au 31.12.2010

Recettes

Cotisations	7 422,00
Subventions municipales	426,00
Subvention Conseil général	3 000,00
Repas sorties	4 314,00
Vente DVD églises romanes	1 567,00
Intérêts CNE	672,51
Total recettes	17 401,51

Dépenses

Frais postaux	2 241,75
Frais de bureau	939,31
Subventions travaux :	3 500,00
Chastelas Grospierres :	300,00
La Gleyzette, Vogüé :	1 000,00
Tour de Boffres :	1 200,00
Fontaines de Baix :	1 000,00
Repas sorties	3 484,00
Impression bulletin	2 104,96
Cotisations diverses	113,00
Internet	142,79
Remboursement DVD	61,00
Tenue CCP	20,00
Cadeau	168,16
Assurance	299,67

Total dépenses 13 074,64

Solde créditeur de l'exercice 4 326,87

Subventions votées mais non versées 11 184

Croix de Lay à Pourchères	1 500
Oppidum de Jastres :	384
ND d'Ajude, à Lagorce :	1 000
La Gleyzette (2 ^e tranche) :	2 000
Lavoir Saint-Remèze :	1 500
Vitraux église de Payzac :	800
Clastre, à Sainte-Eulalie :	2 000
Orgue de Chalencon :	2 000

4 - Rapport de contrôle du vérificateur des comptes

« J'ai pu vérifier par pointage les différentes dépenses, les recettes, constater la parfaite régularité des opérations et m'assurer de la concordance des comptes... J'ai pu constater que la comptabilité est tenue avec beaucoup de rigueur, les comptes sont clairs et précis ».

5 - Approbation des rapports et quitus

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné.

6 - Coup d'œil sur l'année 2011

Sorties :

- 12 mars : village d'Aubignas, église de Mélas,
- 9 avril : Vion, Saint-Vallier,
- 19 juin, avec le Sithere : Thueyts et Burzet,
- 17 juillet : journée champêtre du Chaussadis, Goudet et château de Beaufort,
- 4 août, avec les Ardéchois à Paris : Cruas, Joviac et Rochebonne,
- 13 octobre : Saint-Martin-de-Valamas (atelier de bijoux, château de Rochebonne, moulin de Rimande).

Colloques : deux sont proposés cette année :

- 28 juillet, à Joviac : préservation du patrimoine mobilier civil et religieux en Ardèche,
- 2, 3 et 4 septembre, à l'abbaye ND des Neiges : journées découverte des monastères de la Montagne, organisées avec MATP et le réseau européen des sites casadéens.

Visite-conférence

Église Saint-Martin de Vion - Saint-Vallier (9 avril 2011)

ÉGLISE SAINT-MARTIN DE VION

En vue de la visite de l'église Saint-Martin de Vion, notre rendez-vous dans ce village avait été fixé sur le parking de l'allée des Platanes et c'est un groupe nombreux, de plus d'une centaine d'adhérents, qui se rassemble en un point soigneusement choisi pour la vue qu'il ménage sur ce monument, parfaitement éclairé par le soleil radieux de cette belle matinée de printemps.

L'église, dont nous voyons la partie orientale, est bâtie au bord du coteau dominant le village et le Rhône. De notre point d'observation, nous détaillons parfaitement le chevet, le transept et le clocher. Le chevet, qui est une des parties romanes conservées, comporte une abside polygonale et deux absidioles greffées sur chacun des bras du transept, suivant une disposition classique des églises de plan bénédictin. Ces absidioles ont ici la particularité de se présenter extérieurement sous la forme de tours, ce qui donne à l'édifice une allure de forteresse. Le clocher massif, à base carrée, repose sur la croisée du transept. Seul son premier étage, percé sur chaque face de deux baies en plein cintre, est roman ; l'étage supérieur a été ajouté au XIX^e siècle. Une crypte semi-enterrée, que la végétation masque à notre vue, supporte le transept et l'abside principale. Construite, comme à Cruas, pour compenser la pente du terrain et offrir ainsi une assise horizontale à l'église proprement dite, elle est quelquefois qualifiée de « crypte de correction ».

Du bas du village, l'église peut s'atteindre, soit par une route étroite et sinueuse, soit, à pied, par des « calades » et des escaliers, solution adoptée par de nombreux participants.

Historique

On ignore les origines premières de l'église de Vion. L'édifice roman, dont une partie est donc parvenue jusqu'à nous, a été construit dans le courant du XII^e siècle par les moines de l'abbaye Saint-Martin d'Ainay de Lyon. Vion appartenait, depuis le X^e siècle sans doute, aux puissants comtes d'Albon, dauphins du Viennois, dont la domination s'étendait sur un vaste territoire en Dauphiné, mais débordait sur la rive droite du Rhône ; Champagne, à une vingtaine de kilomètres au nord de Vion, faisait aussi partie de leurs possessions.

On ne connaît pas la date exacte à laquelle ces comtes d'Albon firent don de l'église et du village de Vion à l'abbaye d'Ainay. C'était sans doute au début du XII^e siècle. En tous cas, cette donation était effective en 1153, car à cette date une bulle du pape Eugène III confirme que les moines d'Ainay possédaient le prieuré ainsi que le village et disposaient de la juridiction temporelle sur l'ensem-

ble. Cette possession fut rappelée par une autre bulle pontificale en 1250.

C'est une église importante que les moines de Saint-Martin d'Ainay édifièrent à Vion. Son plan fut celui souvent adopté par les Bénédictins, dit encore plan en croix latine ; un tel édifice est composé d'une nef unique prolongée par une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-



L'église vue de l'allée des platanes

four et d'un transept largement débordant sur les bras duquel s'ouvrent deux absidioles. La croisée du transept est normalement couverte d'une coupole sur trompes. Un des plus beaux exemples d'édifice de ce type en Ardèche, parfaitement conservé dans son état d'origine, est la toute petite église de Sauveplantade,

sur la commune de Rochecolombe.

La nef romane de Vion a disparu au XIX^e siècle, remplacée par un triple vaisseau couvert de croisées d'ogives, tandis que la façade occidentale était reconstruite dans le style romano-byzantin mis à la mode notamment par la basilique de Fourvière et que l'on retrouve en Ardèche à Lalouvesc. En même temps, tout l'intérieur a été peint de couleurs vives et agrémenté de fausses mosaïques.

Visite intérieure

Alors qu'à l'extérieur l'abside centrale est à pans coupés, elle présente à l'intérieur, comme les deux absidioles, le plan semi-circulaire habituel avec un voûtement en cul-de-four. Elle est décorée d'arcatures s'appuyant sur des colonnettes aux chapiteaux sculptés.

La croisée du transept est coiffée d'une coupole qui a sans doute été remaniée au XIX^e siècle et dont il est difficile de deviner l'architecture sous l'enduit qui la recouvre. Sachant que nous avons affaire à une église romane de style bénédictin, très vraisemblablement la coupole était-elle à l'origine construite sur trompes ; c'est bien l'opinion de Robert Saint-Jean (cf. bibliographie).



Chapiteau de l'abside

L'église comporte un grand nombre de chapiteaux sculptés et peints, dont l'interprétation est en général évidente, mais dont la datation est en revanche sujette à controverse. À notre connaissance, la seule étude détaillée qui en a été réalisée est celle qu'a publiée Victor Lassalle en 1994. Intéressons-nous d'abord aux quatre chapiteaux des



Chapiteau : La nativité

demi-colonnes (à l'est) et des pilastres (à l'ouest) qui supportent les grands arcs de la croisée du transept. Celui du sud-est représente l'agneau pascal dans une gloire tenue par deux anges. Représentation classique s'il en est, qui se retrouve non loin d'ici, sur le linteau d'un des portails de l'église Saint-Pierre de Champagne. Ce chapiteau est reconnu sans conteste comme roman.

Celui qui lui fait face à l'angle sud-ouest a donné lieu au contraire à beaucoup de discussions. Sa face principale, très chargée, se divise en deux parties inégales. À droite, on pense reconnaître sans peine la Visitation bien que, pour V. Lassalle, cette scène pose des questions. À gauche on trouve la Nativité, ou l'adoration des Mages. Mais la composition, très serrée, est étonnante, avec les têtes de plusieurs personnages disposées à l'horizontale. En haut, on reconnaît l'Enfant Jésus, avec l'âne et le bœuf ; en bas, la Vierge et encore deux personnages dont l'identification n'est pas évidente. Par comparaison avec un chapiteau de l'abbatiale Saint-Martin d'Ainay et après une longue discussion, V. Lassalle pense pouvoir attribuer ce chapiteau à l'époque romane.

Les deux autres chapiteaux de la croisée du transept sont, en revanche, certainement postérieurs, peut-être fortement restaurés, sinon entièrement exécutés au XIX^e siècle. C'est ce que laissent penser « tant le réalisme des figures,



La crypte

des draperies et des feuillages, que des particularités du costume des soldats [...] ou la présence de certains thèmes iconographiques peu communs à l'époque romane... » (V. Lassalle). Ces deux chapiteaux représentent l'un l'arrestation du Christ, l'autre la mise au tombeau et la Résurrection.

Les colonnettes des arcatures décorant l'abside

sont également surmontées de chapiteaux sculptés. On y voit un animal tapi entre des rinceaux terminés en grappes, deux lions disposés symétriquement aux angles d'un autre chapiteau, une grosse marguerite à neuf pétales, des feuillages, des volutes... V. Lassalle les estime authentiques, tandis que R. Saint-Jean est plus réservé...

Bien d'autres chapiteaux ornent encore l'église. La représentation classique du pélican semble moderne ; les autres présentent des décors de feuillage, certains sans doute romans, d'autres certainement plus récents.

L'église conserve un très bel objet d'art, une piéta polychrome de grande taille du XVI^e siècle sculptée d'une seule pièce dans du bois de tilleul. Il faut aussi y voir un vestige du tympan roman, malheureusement très mutilé. On y reconnaît, ou plutôt on y devine, au centre le Christ bénissant, plus grand que les personnages qui l'entourent, qui sont sans doute saint Pierre et saint Paul, accompagnés chacun d'un disciple.

La crypte

On atteint la crypte par un escalier qui s'enfonce dans le sol de la nef, débouchant sur un long couloir transversal



Chapiteau : la mise au tombeau

voûté en berceau qui s'étend sous toute la longueur du transept. Au centre de ce couloir s'ouvre une abside basse qui supporte l'abside centrale de l'église supérieure. Sa voûte en cul-de-four repose sur une arcature formée de cinq arcs s'appuyant sur de courtes colonnettes coiffées de chapiteaux sculptés au décor très simple de palmettes, rosaces, volutes, marguerites... On remarque dans cette crypte une cuve baptismale ornée de têtes de facture archaïque où l'on a vu quelquefois une inspiration celte... ce qui a pu donner lieu à toutes sortes d'interprétations fantaisistes.

Paul Bousquet

Sources

Lassalle Victor, « Les chapiteaux romans de l'église Saint-Martin de Vion (Ardèche) », *Archéologie du Midi médiéval*, Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, Carcassonne, t. 12, 1994, p. 65-77.

Saint-Jean Robert, *Vivarais-Gévaudan romans*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1991, p. 167-170.

SAINT-VALLIER

L'église

Édifiée au XII^e siècle sur l'emplacement d'une église dédiée à Saint-Étienne, elle prend le nom de Saint Valéry, du nom de l'évêque de Viviers qui évangélisa la cité à la période gallo-romaine ou « du nom d'un évêque de Sarragosse en Espagne exilé sur les bords du Rhône en même temps que son diacre saint Vincent, par le gouverneur Dacius », c'est la thèse soutenue par l'abbé Vincent, le chanoine Perossier archiviste diocésain et le R.P. Tournier S.J. originaire de Saint-Vallier.

Le premier édifice est occupé par une communauté de chanoines réguliers de Saint-Augustin, les archives de Saint-Vallier précisent qu'ils étaient trente avant 1293.

Le nom de Saint-Valéry se transforme vite en Saint-Valère. On peut distinguer trois périodes : romane, gothique flamboyant et la reconstruction en 1786.



Église de Saint-Vallier : le chœur

De l'église romane, il ne subsiste que les deux murs d'une courte travée en avant du chœur. Un clocher s'élevait au-dessus, il fut détruit pendant les guerres de Religion, en 1568. On retrouve un souvenir de cette époque au-dessus de la petite porte extérieure. Au XV^e siècle, le chevet roman est démonté dans sa partie centrale pour laisser place à un chevet gothique ; une chapelle seigneuriale a été édifiée en 1500 par Aimar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, grand-père de Diane. Le caveau des Poitiers se trouve sous le maître-autel de cette chapelle. Ce caveau sera comblé en 1780 sur les ordres du prieur de Saint-Ruf. La nouvelle abside est de style gothique flamboyant, plus importante que la précédente avec six mètres de plus en longueur et deux mètres de plus en hauteur. On observe de belles fenêtres à meneaux avec arcs trilobés dans leur partie supérieure. Vers le milieu du XVI^e siècle la façade, les deux premières travées et le clocher sont détruits par les protestants ; le caveau subsiste « grâce à la puissance temporelle des Poitiers plus redoutée que la puissance spirituelle, peut-être aussi parce que cette chapelle était propriété privée », nous dit le chanoine Armand dans son livre *L'Église de Saint-Vallier et son prieuré* (1935). Au début du XVII^e siècle, le culte reprend, le curé et les paroissiens se désolent de ne plus avoir de clocher, ni de cloches ; de 1611 à 1623, les habitants décident de le reconstruire eux-mêmes avec ce qui restait des pierres. Cela explique ces douze années de chantier, la simplicité et la position du clocher. Trois cloches y seront installées, en 1732, 1837 et 1857.

« Détruite par l'hérésie en 1583 reconstruite en 1786 », telle est l'inscription que l'on peut lire, gravée au-dessus de la porte d'entrée, sur une plaque de marbre située au-dessus d'un portique soutenu par deux colonnes. En 1786, grâce à une donation, on peut entreprendre des travaux et agrandir l'église. On crée une nouvelle travée de 13,30 m de longueur de style néo-grec, éclairée par trois baies semi-circulaires et surmontée d'une coupole à moellons concentriques. Deux colonnes en pierre de Châteauneuf-sur-Isère supportent la tribune.

En 1931, on garnit les trois baies semi-circulaires de vitraux : au centre, l'apparition du Sacré-Cœur à Mlle Villermud, au midi, Pauline Jaricot fondatrice de l'œuvre de la Propagation de la Foi, au nord, une composition du chanoine Armand.

L'église possède plusieurs objets d'art :

- le maître-autel en bois doré, du début du XVII^e siècle, provient du couvent parisien de Picpus ; il est orné de feuilles d'acanthe et de rinceaux ; le ciborium porte une couronne royale, le retable représente à gauche l'eucharistie, à droite le sacrifice d'Abraham.
- une « Mater Dolorosa » en bois doré, à gauche de la première travée, provient également du couvent de Picpus et date du XVIII^e siècle.
- le tableau de la Sainte Famille attribué à Bartolomeo Cavarrozi (1590-1620)
- le retable des fonts baptismaux (fin XVII^e siècle).
- le tableau de « la présentation de Jésus au temple »,
- le retable de saint Antoine de Padoue, dont la toile est signée Pierre-Paul Sevin, né à Tournon, peintre de Louis XIV,
- le retable de saint Ignace de Loyola daté de 1841 ou 1861, signé Francis Grasset et Bozano.
- le tableau de saint Nicolas, patron des marinières.
- un chemin de croix en quatorze stations du XVIII^e siècle
- une statue de saint François-Régis en bois doré (fin XVIII^e ou début XIX^e siècle)

Les vitraux du chœur sont du XIX^e siècle, les stalles en noyer du XVIII^e.

Histoire de Saint-Vallier

Après la visite de l'église, le groupe se retrouve dans une salle de réunion mise à notre disposition par M. Cheval, maire de Saint-Vallier. Pierre Noyaret nous présente alors la ville dont il étudie l'histoire depuis trente ans. Analyses diverses et documents à l'appui le conduisent à remettre en question une histoire qui paraissait acquise. Il doit publier prochainement un livre, il en donnera les grandes lignes au cours de son exposé ; il nous précisera qu'il est à la disposition de chacun pour développer le résultat de ses investigations. Guide reconnu de la ville de Saint-Vallier, l'office du tourisme donnera son numéro de téléphone aux personnes intéressées.

On pourra aussi visiter le musée qui se trouve sous la mairie. Il abrite des documents relatant et expliquant l'histoire de la ville, l'histoire du site archéologique, très riche et original, ainsi qu'une collection de minéraux et fossiles.

Mireille d'Augustin

Patrimoine Rhônealpin

Association régionale qui rassemble les acteurs du patrimoine de Rhône-Alpes



Patrimoine Rhônealpin est une fédération créée en 1983. Elle a pour vocation de mettre en valeur toutes les formes de patrimoine monumental et artistique, industriel et artisanal, urbain et rural, archéologique et contemporain, dans les huit départements de la région Rhône-Alpes. Pour ce faire, elle réunit les acteurs de tous horizons qui ont pour objectif la valorisation du patrimoine : associations, professionnels, animateurs du patrimoine, communes, organismes territoriaux et individuels. Notre Société de Sauvegarde en est un adhérent de la première heure et siège depuis deux ans au Conseil d'administration.

Patrimoine Rhônealpin joue son rôle fédérateur en assurant le lien entre ses adhérents et en leur permettant de bénéficier d'un relais vers les institutions du patrimoine et les élus régionaux. Pour approfondir sa mission régionale de valorisation du patrimoine, Patrimoine Rhônealpin bénéficie depuis de nombreuses années d'un soutien important de la région Rhône-Alpes, renforcé depuis 2009 par une convention triennale. Son action s'étend dans divers domaines :

L'information par :

- L'organisation de rencontres, de colloques et de journées d'étude pour informer et professionnaliser les acteurs du patrimoine. À titre d'exemple, s'est tenue, au mois d'avril, une journée d'information sur « Les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service du patrimoine » qui a réuni un important auditoire national très représentatif du monde patrimonial.
- L'organisation, tous les ans au mois de juin, d'un pique-nique dans un site de grand intérêt. L'objectif est de jumeler patrimoine et convivialité en réunissant les acteurs régionaux. Un kiosque permet aux adhérents qui le souhaitent de présenter leurs activités et de vendre leurs publications. Cette année le pique-nique est organisé le samedi 18 juin 2011 à la ferme du Sougey à Montrevel-en-Bresse (Ain).
- La mise en place de commissions thématiques pour organiser le réseau des acteurs du patrimoine. Sont actuellement en activité les commissions « Cimetières », « Patrimoine et mémoire militaires » et « Musées locaux et

lieux de collection ».

- Le concours apporté aux opérations initiées par les adhérents ou les collectivités publiques et territoriales.
- L'association aux travaux de la Commission régionale du patrimoine et des sites, du Comité régional du tourisme et de Patrimoine et Environnement (ex FNASSEM). Tout récemment, cette dernière a, pour la première fois en région, organisé son congrès annuel à Lyon en liaison avec Patrimoine Rhônealpin.

La promotion et la communication

- Le « Courrier du Patrimoine » diffuse les activités des associations et plus généralement la vie du patrimoine en Rhône-Alpes.



Journée d'études « Construire les paysages », décembre 2010

- Depuis 1984, des Guides Rhônealpins du patrimoine ont été édités. 43 sont déjà parus. L'un d'eux, intitulé « Itinéraires ardéchois » a été réalisé avec le concours de notre Société de Sauvegarde et de la délégation ardéchoise des VMF. Les dessins sont de notre regretté Michel Carlat qui a également rédigé une partie des textes.

- L'organisation des Prix Rhônealpins du patrimoine qui sont décernés chaque année depuis 1995 pour encourager les initiatives locales. Ils sont dotés financièrement par le Conseil régional et EDF en Rhône-Alpes et complétés par un « Trophée EDF ». Ces prix récompensent des opérations de restauration et de mise en valeur du patrimoine. Le Centre international construction et patrimoine (CICP) de Viviers a été lauréat en 2010.

- L'animation du réseau patrimonial par la mise en ligne sur le site Internet d'une rubrique « Ressources patrimoniales ».

Si vous souhaitez étoffer votre réseau, communiquer avec des acteurs du patrimoine sur des thèmes communs, vous pouvez adhérer (Cotisation annuelle : 38 €). Ceci vous donnera droit au service gratuit du « Courrier du Patrimoine », à des tarifs préférentiels pour l'achat des « Guides du patrimoine Rhônealpin » et les manifestations organisées par Patrimoine Rhônealpin et à une insertion gratuite sur son site Internet.

Guy Delubac

Patrimoine Rhônealpin, 5 place de la Baleine 69005 Lyon

Tél. 04 72 41 94 47

courriel : info@patrimoine-rhonealpin.org

site Internet : www.patrimoine-rhonealpin.org

Pour adhérer à la Sauvegarde, c'est très simple :

Vous envoyez à l'adresse de l'association, BP 237 07002 PRIVAS Cedex :

- vos nom, prénom(s) et adresse complète. (Vous recevrez Patrimoine d'Ardèche à l'adresse indiquée.)
- un chèque du montant de la cotisation annuelle, soit 20 € pour une personne seule, 28 € pour un couple ou une collectivité.

Vous pouvez également trouver sur www.patrimoine-ardeche.com un formulaire vous permettant d'éditer un bulletin d'adhésion prêt à être envoyé. (N'oubliez pas d'y joindre votre chèque !)

Calendrier des sorties

- **Dimanche 17 juillet** : *Journée champêtre au Chaussadis*.
RV à 11h au Chaussadis (Sur la N 102 prendre, presque en face de l'embranchement vers Pradelles, la D 500, direction Saint-Paul-de-Tartas. Traverser Saint-Paul et faire encore environ 2,5 km dans la direction du Monastier pour atteindre le Chaussadis). L'après-midi, visite du village de Goudet (Haute-Loire)

- **Judi 4 août** : *Visite-conférence* en association avec l'amicale des Ardéchois à Paris, à Rochemaure et Cruas. Vous trouverez ci-joint le programme et le bulletin d'inscription.

- **Judi 13 octobre** : *Rendez-vous de la Sauvegarde* autour de Saint-Martin-de-Valamas.

RV à 9 h 30 au moulin de Rimande. En venant de la vallée de l'Eyrieux, prendre la route de Fay-sur-Lignon (carrefour à 5 km de Saint-Martin-de-Valamas, à 10 km de Saint-Agrève). Le hameau de Rimande est à gauche, à environ 5 km du carrefour et à 8 à 10 km de Fay-sur-Lignon.

Visite du moulin (entrée 2 €), accueil à Saint-Martin, visite des vestiges du château de Rochebonne et des anciens ateliers de bijoux Murat.

22e journée de JOVIAC - Jeudi 28 juillet 2011 La préservation du patrimoine mobilier civil et religieux en Ardèche Programme complet et bulletin d'inscription ci-joints

Colloque : À la découverte des monastères de la Montagne
2, 3 et 4 septembre 2011 à l'abbaye Notre-Dame des Neiges
organisé par la Sauvegarde, Mémoire d'Ardèche et Temps présent et le réseau européen des sites casadéens
Programme complet et bulletin d'inscription ci-joints

Cession de monuments historiques de l'État

Nous avons eu récemment connaissance d'un communiqué de presse émanant de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat. Daté du 19 janvier 2011, il concerne une proposition de loi définissant un principe de précaution pour encadrer les cessions de monuments historiques de l'État qui a été adoptée par la commission de la culture du Sénat.

Nous avons pensé que ce sujet pouvait intéresser un certain nombre d'entre vous et, de ce fait, nous vous communiquons ci-dessous ce texte :

La question de la dévolution du patrimoine monumental de l'État n'est pas nouvelle et la commission de la culture du Sénat s'en est toujours préoccupée.

Il y a un an déjà, dès le mois de janvier 2010, un groupe de travail a étudié les enjeux de cette dévolution. Il a réfléchi à la façon dont l'État pourrait céder ses monuments dans le respect des exigences historiques, patrimoniales et culturelles et formulé une série de propositions. Présentées par Mme Françoise Férat (UC-Marne) dans un rapport adopté à l'unanimité, elles ont été reprises dans une proposition de loi qu'elle a déposée avec M. Jacques Legendre (UMP-Nord), président de la commission.

Le texte propose :

- La création d'un Haut Conseil du patrimoine, composé notamment de parlementaires, de représentants des collectivités territoriales, mais aussi de personnalités qualifiées. Il analysera, avant toute vente par l'État de l'un de ses monuments, le caractère transférable et la dimension culturelle de l'immeuble classé ou inscrit. Les prescriptions du Haut Conseil du patrimoine en matière culturelle (ouverture au public, diffusion de l'information) s'imposeront à tout propriétaire ou détenteur de droits réels, y compris dans le cadre de baux emphytéotiques administratifs.

- Une relance encadrée des transferts de monuments aux collectivités territoriales. De nombreuses conditions (conventions entre les parties, intervention du Haut Conseil du patrimoine avant toute revente, information du Parlement) traduisent la volonté de définir un principe de précaution applicable au patrimoine monumental.

La commission a adopté plusieurs amendements complétant le dispositif avec notamment, sur proposition de M. Ambroise Dupont (UMP-Calvados), l'insertion de la notion de patrimoine mondial dans le code du patrimoine, ainsi qu'il l'avait proposé dans son dernier rapport pour avis sur le projet de loi de finances. Les documents d'urbanisme devront désormais tenir compte des exigences qui découlent de ce classement par l'UNESCO.

La commission considère l'adoption de ces dispositions législatives urgente pour la protection de notre patrimoine monumental.

Crédits photographiques

P. Bousquet : p. 1, 3 (bas), 4, 5, 8, 9.
D. de Brion : p. 2, 3 (haut), 10.

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche Sté de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche	Directeur de la publication Pierre COURT Comité de rédaction :
Siège Social : Archives départementales de l'Ardèche Place André Malraux - PRIVAS	M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet B. de Brion - D. de Brion - P. Court G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon J. Fournet-Fayard
Adresse postale : BP 237 07002 PRIVAS Cedex	Réalisation : C. Bousquet Impression : Print Concept, Traverse de la Bourgade, 13400 Aubagne
ISSN : 2101-6771 Dépot légal à parution	